



COMPTE RENDU DU CTL DU 27 JUIN 2016

La CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

La CGT condamne la volonté de passage en force du gouvernement

- qui tente d'imposer le projet de loi El Khomri de destruction du code du travail, projet de loi dont la CGT exige le retrait.

- qui impose l'application du protocole PPCR généralisant la mobilité contre le statut et ce malgré l'opposition des organisations syndicales représentant la majorité des fonctionnaires,

La Direction Générale n'est pas en reste, elle qui vient de faire connaître des « lignes directrices » qui programment le démantèlement de notre administration (concentration du réseau, dématérialisation à outrance, pôles interrégionaux, retenue à la source, règles de gestion à deux vitesses...).

Dans notre direction la CGT rappelle son opposition au plan d'Adaptation des Structures et du Réseau (démantèlement du CDIF, fusion SPF-pôles enregistrement, fermeture de la trésorerie de Levallois et du SIE de la Défense).

Le 2 juin avec les sections CGT, Solidaires et FO, 40 collègues de 14 sites différents et porteurs des revendications de leurs services ont été reçus par la direction.

La délégation a exigé l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des postes vacants, l'arrêt des restructurations et l'abandon des lignes directrices.

La CGT réaffirme ces exigences et demande qu'à l'occasion de ce CTL soit présenté un état précis des effectifs à la rentrée dans notre département.

Le 2 juin la délégation a également présenté une série de revendications particulières aux différents services. La CGT demande qu'un point soit également fait quant au suivi des réponses et engagements apportés par la direction relativement aux demandes présentées.

Fusion de la caisse du SIE et du SIP de Vanves

La direction s'efforce de généraliser les caisses communes. À Vanves la fusion, est prévue pour le 1^{er} décembre 2016 et la responsabilité de la caisse sera attribuée au SIP.

La CGT a souligné que le CHSCT n'avait pas été consulté avant le CTL sur ce point. Nous avons rappelé les textes qui stipulent que toute fusion devait être considérée comme une restructuration même si elle s'effectue sur un même site. D'autre part la délégation a souligné que le transfert de charge (25% du total de la charge de travail des 2 postes) ne sera pas accompagné de transfert d'emploi dans l'immédiat. Cette augmentation sera intégrée aux données préparant la répartition des postes

(et leur suppression) du prochain plan emploi. La direction n'a pas montré la volonté de compenser cette charge supplémentaire par un poste supplémentaire. C'est donc bien une augmentation de la charge par agent qui se profile.

Nous avons également alerté sur le fait que la concentration des fonds à une seule caisse était de nature à augmenter les risques.

La direction a répondu que la caisse du SIP était plus sécurisée que celle du SIE.

Votes

CGT, Solidaires, FO : Contre

CFDT : pour

Mise en place d'un module de gestion conjointe de FIDJI pour les SPF

L'administration prépare la fusion des services de publicité foncière (SPF) 1 et 2 de Nanterre au 1^{er} septembre 2017. Actuellement, le pilotage du SPF 1 est confié au responsable du SPF 2 en raison du départ à la retraite du responsable du 1^{er} bureau. Concernant Vanves, la direction a institué une « gestion d'entraide » qui consiste à transférer une partie des charges de travail du SPF le plus en retard sur l'autre SPF.

Le module de « gestion conjointe » de FIDJI permet à l'agent d'un SPF de travailler à partir de son poste sur la base de données du SPF voisin. Comme l'a souligné la CGT, la mise en place de ce module s'inscrit totalement dans la préparation de la fusion des SPF et dans la gestion de la pénurie en matière d'effectifs. La CGT a rappelé son opposition aux fusions et au transfert des charges de travail excédentaires d'un SPF sur l'autre. Elle revendique l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et l'implantation des postes

nécessaires à l'accomplissement de toutes les missions des services.

La CGT est également revenue sur la situation des SPF 1 et 2 de Nanterre. Le chef de contrôle du SPF 1 parti début 2016 n'a pas été remplacé. Selon la direction, le chef de contrôle du SPF 2 « pourra avoir un rôle de référent sur les deux SPF ». Pourquoi ne devrait-il rester qu'un seul référent ? De plus, il s'avère que le collègue auquel l'administration entend confier ce rôle quitte le SPF courant 2017. Qui sera alors référent ? Qui sera en mesure de fournir le soutien technique aux collègues des deux bureaux ? A ce stade, la direction considère que des inspecteurs, sortant de l'ENFIP sans formation particulière en publicité foncière, feront l'affaire...

Votes

CGT, Solidaires, FO : contre.

CFDT : abstention.

Renforcement du pôle déconcentré du STDR (Service de traitement des déclarations rectificatives)

Le pôle installé à Vanves (Bd du Lycée) composé d'un A+, de 6 cadres A et d'un cadre C doit être renforcé de 4 cadres A. Un cadre A a intégré le service en juin, un autre est pressenti pour le 1^{er} septembre.

Selon la direction, le stock (actuellement 1300 dossiers) sera résorbé au 31/12/2017, date prévue pour la cessation d'activité du STDR.

La CGT a demandé que le CHS soit informé des conditions d'installation de l'effectif supplémentaire, rappelé qu'au plan national les effectifs du STDR, considéré comme une

structure provisoire par la DG sont abondés par prélèvement sur les services de base et demandé si dans le 92 les affectations STDR seront compensés par l'arrivée d'agents détachés.

La direction a répondu que cela serait le cas « dans la mesure du possible », sans pouvoir donner à ce stade d'autre précision.

Elle a réaffirmé que dès la fermeture du STDR les agents retrouveraient leur poste d'affectation dont ils demeurent titulaires.

Diminution du nombre de points de vente de timbres fiscaux

Actuellement 34 postes de la DDFIP 92 vendent des timbres fiscaux et des timbres amendes. Au motif qu'une grosse partie des ventes est concentrée sur quelques postes et afin de promouvoir l'achat en ligne et le recours au timbre électronique, l'administration a décidé de supprimer la vente des timbres dans 11 postes du département : SIP Asnières, SIP Levallois, TM Asnières, TM Boulogne, TM Colombes, TM Montrouge, TM Nanterre, TM Neuilly, TM Puteaux, TM Rueil, TM Saint-Cloud.

La délégation CGT a réaffirmé son opposition à la rupture d'égalité d'accès aux services publics que ce projet induit par le resserrement du réseau et le recours plus important aux débits de tabac. Nous avons également alerté sur la possible hausse de charge des autres postes proches de ceux qui ne proposeront plus la vente de timbres fiscaux. Nous avons également souligné que le timbre fiscal électronique qui n'est utilisable que pour les passeports était encore très peu utilisé.

Expérimentation d'un service d'appui au réseau (SAR) pour le recouvrement

Le SAR a pour but « d'exercer à distance, pour le compte d'un comptable public, le contrôle et le paiement de la dépense locale, ainsi que le recouvrement des produits locaux d'une ou de plusieurs collectivités, dont les pièces comptables et justificatives sont dématérialisées ». L'expérimentation est prévue à partir du 1^{er} septembre à la direction à Nanterre et le service sera composé d'un B et d'un C.

Une fois ces missions transférées il ne resterait plus grand-chose dans les trésoreries.

Nous avons dénoncé une nouvelle étape visant à supprimer les trésoreries municipales dans le même temps que les communes se vident de leurs compétences avec la mise en œuvre de la réforme territoriale. Nous avons rappelé que les textes existaient qui peuvent permettre de privatiser les missions de recette et de dépense

publique. Une fois ces missions concentrées dans des SAR redimensionnés (après la phase expérimentale actuelle) la privatisation pourraient être présentable aux sociétés privées.

Dans un premier temps ce SAR aura à accomplir les tâches des EDR affectés en trésorerie municipale sans pour autant en avoir les primes. Nous avons dénoncé le remplacement des EDR par ce SAR.

Les postes seront redéployés et non créés. Les trésoreries ont été sollicitées par un appel à candidature. Trois ont répondu positivement dans l'immédiat.

Ce sont les sous-effectifs chroniques des trésoreries qu'il faut combler et non remplacer celles-ci par des ersatz plus propres à favoriser la privatisation que l'amélioration des conditions de travail des collègues.

Communication de l'avis du CHSCT sur le DUERP-PAP 2016-2017

Cet avis unanime du CHS (seuls votent les représentants du personnel) se conclut par :

« Si le souci permanent de chacun des membres du CHSCT est de répondre aux attentes des

agents en trouvant des solutions appropriées aux remarques consignées dans le DUERP, les

pistes de réflexion choisies ne seront pas satisfaisantes tant que les réductions d'effectifs, l'augmentation constante de la charge de travail en résultant, les fusions, les restructurations et fermetures de site et services continueront. »

Présentation du baromètre social 2015

Ce « baromètre a été établi à partir d'une enquête effectuée auprès de l'ensemble des agents du 15 juin au 3 juillet 2015.

La participation est en baisse (52,32 % contre 57,83 % l'édition précédente). Elle est plus faible dans les catégories B et C, particulièrement dans les SIP (22,89 %), les trésoreries (42,82 %) et les SIE (43,36%).

Les résultats font ressortir le sentiment de contribuer aux missions de service public (82%), une « approche positive » des moyens mis à disposition (67%), la satisfaction quant à l'ambiance de travail (57%).

Mais il apparaît aussi une insatisfaction

croissante quant aux conditions de vie au travail (61 % contre 52,6% l'année précédente), aux mesures prises pour leur amélioration (55 % contre 47,5%) et à l'organisation interne et aux méthodes de travail (60,8 % contre 57,48%).

Le manque de reconnaissance pour le travail effectué est une fois de plus souligné (58,75%). Près de 45 % des agents qui ont répondu se disent insatisfaits du climat social DGFIP et DDFIP.

Ces résultats ne nous ont pas surpris. Quand la DG se résoudra t-elle à en tirer les conclusions ?

Questions diverses

Réponses apportées aux questions soulevées lors de l'audience du 2 juin

Effectifs :

Apportant une première réponse à notre déclaration liminaire la direction a indiqué que dans le département la catégorie A devrait être légèrement excédentaire. Le déficit devrait être

moins marqué que les années précédentes dans la catégorie B et dans la catégorie C il manque au 1^{er} septembre 92 agents.

Nous avons réaffirmé l'exigence d'arrêt des suppressions d'emplois et de comblement des

postes vacants.

La direction a fait état des éléments suivants : le SIE de Boulogne nord a été renforcé en priorité ; les agents de la TM de Colombes ont visité leurs nouveaux locaux ; un nettoyage complet a été programmé. Les travaux électriques sur Boulogne sont prévus.

La situation dégradée sur Sèvres a été une nouvelle fois signalée.

Issy-les-Moulineaux :

La direction a confirmé les annonces faites lors du CHS : les caméras du RDC seront déplacées de façon à ne pas avoir les agents dans leurs champs de vision. L'emplacement de l'écran de contrôle sera modifié.

Les boîtiers verts, conformes à la réglementation, permettent d'actionner les portes d'accès en cas d'alerte incendie ou de toute autre situation d'urgence.

Contrôle fiscal

La délégation CGT a demandé que la direction attribue à tous les agents en charge du contrôle fiscale externe (brigades, PCE...) un téléphone portable (numéro professionnel).

En effet la direction générale, présentant le « livret du vérificateur » (à paraître prochainement), a rappelé sa demande aux agents effectuant du contrôle fiscal de veiller à limiter au maximum les informations

personnelles diffusées au contribuable. Elle recommande en particulier de ne pas communiquer au contribuable un numéro de téléphone personnel. Les numéros de portables personnels rentrent dans cette catégorie. Or très fréquemment les contribuables demandent au vérificateur un numéro de portable et ne répondent pas en cas de numéro masqué.

La direction qui a évoqué les forfaits à bas prix pratiqués par certains opérateurs va étudier la question.

Services CDC et DFT

Nous avons redemandé à ce qu'il soit procédé au pourvoi des emplois vacants dans ces deux services.

Trésorerie Amendes Nanterre

Nous avons déposé la demande des collègues de la trésorerie Amendes à être reçus par la direction pour trouver des solutions aux problèmes d'effectifs et de conditions de travail.

Service Dépense de l'Etat

Nous avons alerté le directeur sur les objectifs de visa exhaustif prévus par le nouveau contrôle hiérarchisé de la dépense. Toute chose égale par ailleurs, ceux-ci sont démesurés. Les collègues chargés du visa n'ont d'ailleurs pas pu faire valoir ce point de vue.

Les représentants et conseillers techniques CGT au comité technique local : Philippe Geoffre, Dominique Teixeira, Luc Benoit, Céline Alaya.

✂ -----

Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Résidence : _____

✂ -----

cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

WWW.financespubliques@cgt.fr/92